



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 12.09.2011 L'an deux mille onze et le dix neuf septembre à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mmes BERTRAND, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIÉ, Mme PORTAL, Mr DELBES, Mme ESPIÉ, Mme THUEL, Mr LE ROCH.

N° 11/84 **Absents** : Mr BOUDES (excusé), Mr DELPOUX (excusé), Mme BORELLO (excusée), Mr RASKOPF, Mmes BORIES, RAHOU.

Secrétaire : Mr RAYNAL.

Objet de la délibération

Rapporteur : *Madame Combes*

**VERSEMENT
SUBVENTION A
L'A.F.E.V.**

Dans le cadre du Projet Educatif Local, l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (A.F.E.V.), mène des actions d'accompagnement à la scolarité en direction des élèves de Saint-Juéry.

Considérant la qualité de ces interventions et son implication dans les écoles et le collège de Saint-Juéry, il est proposé d'aider financièrement l'A.F.E.V. comme suit :

Adopté à l'unanimité

- 900 € pour l'accompagnement à Marie Curie
- 900 € pour l'accompagnement au collège du Saut de Sabo

Entendu le présent exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE de verser à l'Association A.F.E.V. les subventions ci-dessus exposées.

DIT que les crédits ont été inscrits au budget principal.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 13 mars 2012
Jacques LASSERRE
Maire,

*Cette délibération annule et remplace
la délibération n° 11/77*